

Pass numériques
Arrêté collectif d'attribution n°

23 00 76 5 4

Le président du Conseil régional,

de la Région Hauts-de-France, siège de Région 151 Avenue du Président Hoover à Lille,

Vu la délibération n°2016.1755 du Conseil régional du 24 novembre 2016 relative à l'adoption de la politique régionale « Feuille de route numérique régionale », et en particulier son axe 2 « réussir le pari des usages et de l'innovation »,

Vu la « Stratégie nationale pour un numérique inclusif » élaborée en 2018,

Vu les délibérations du Conseil régional n°2019.00610 du 28 mars 2019 et 2019.01475 du 27 juin 2019, relatives à l'expérimentation du déploiement de pass numériques dans le cadre du Pacte pour la réussite de la Sambre Avesnois Thiérache,

Vu la délibération n°2019.01354 du Conseil régional du 27 juin 2019, relative à l'appel à projets de l'État sur les pass numériques,

Vu la décision de l'État d'attribuer un financement de 488 900 € à la Région Hauts-de-France pour l'acquisition et le déploiement des pass numériques sur le territoire régional en 2020 et 2021, ainsi que la convention signée en ce sens,

Vu la délibération n° 2020.00263 de la commission permanente du 4 février 2020 relative à l'acquisition de pass numériques et à leur déploiement en Hauts-de-France,

Vu la délibération n° 2020.01244 de la commission permanente du 1^{er} juillet 2020 relative à la modification du nombre de pass et du calendrier de l'opération, et à l'adoption du règlement d'attribution,

Vu la délibération n° 2022.00258 de la commission permanente du 1^{er} février 2022 relative à la modification du règlement d'attribution des pass numériques,

Vu les demandes de pass numériques déposées sur la plateforme Aides et subventions de la Région,

Arrête :

Dans un contexte où les enjeux de l'inclusion numérique et de la lutte contre l'illectronisme sont devenus majeurs, le pass numérique constitue un outil d'intervention particulièrement adapté. Il facilite la mise en relation entre d'une part des personnes éloignées du numérique et d'autre part des lieux de médiation spécialisés, où ces personnes pourront être initiées et accompagnées dans leurs usages et pratiques numériques.

Article 1

En application du dispositif régional de pass numérique susvisé, une aide individuelle prenant la forme d'un carnet de 5 ou de 10 pass est accordée aux bénéficiaires conformément au tableau récapitulatif joint en annexe 1 du présent arrêté.

Dès l'entrée en vigueur du présent arrêté, les carnets de pass seront adressés par les services de la Région à leur bénéficiaire respectif accompagné d'un courrier explicatif de notification.

Article 2

Les demandes d'aide faisant l'objet d'une décision de rejet sont présentées en annexe 2 du présent arrêté.

Cette décision sera notifiée aux intéressés.

Article 3

Le présent arrêté entrera en vigueur dès sa publication.

Il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 15/11/23

Alexandre DESROUSSEAUX
Directeur de la Mission Transition Numérique

Pour le Président du Conseil régional
et par délégation

Publié le

ANNEXE 1 de l'arrêté collectif d'attribution de pass numériques n° 23007659
 Liste des personnes à qui il est attribué un carnet de pass numériques

	N° dossier	NOM	Prénom	CP	Commune	Type Carnet Attribué
1				62150	HOUDAIN	5 PASS
2				59300	AULNOY LEZ VALENCIENNES	5 PASS
3				62140	LA LOGE	5 PASS
4				62370	AUDRUICQ	5 PASS
5				59300	VALENCIENNES	5 PASS
6				59300	AULNOY LEZ VALENCIENNES	5 PASS
7				59259	LECLUSE	5 PASS
8				60170	RIBECOURT DRESLINCOURT	5 PASS
9				59500	DOUAI	5 PASS
10				80000	AMIENS	5 PASS
11				59720	LOUVROIL	5 PASS
12				80240	LONGAVESNES	5 PASS
13				62121	BIHUCOURT	5 PASS
14				80120	RUE	5 PASS
15				59000	LILLE	5 PASS
16				59470	ESQUELBECQ	5 PASS
17				59100	ROUBAIX	5 PASS
18				62880	PONT A VENDIN	5 PASS
19				62960	LIGNY LES AIRE	5 PASS
20				02200	SOISSONS	5 PASS
21				62260	AUCHEL	5 PASS
22				02200	SOISSONS	5 PASS
23				59800	LILLE	5 PASS
24				60000	BEAUVAIS	5 PASS
25				59470	WORMHOUT	5 PASS
26				62820	LIBERCOURT	5 PASS
27				02100	ST QUENTIN	5 PASS
28				80160	ORESMAUX	5 PASS
29				59200	TOURCOING	5 PASS
30				59000	LILLE	5 PASS
31				62130	CROISETTE	5 PASS
32				60290	LAIGNEVILLE	5 PASS
33				59650	VILLENEUVE D'ASCQ	5 PASS
34				62126	CONTEVILLE LES BOULOGNE	10 PASS
35				59610	FOURMIES	10 PASS
36				62440	HARNES	10 PASS
37				59188	ST AUBERT	10 PASS

ANNEXE 1 de l'arrêté collectif d'attribution de pass numériques n°
Liste des personnes à qui il est attribué un carnet de pass numériques

23007654

	N° dossier	NOM	Prénom	CP	Commune	Type Carnet Attribué
38				59960	NEUVILLE EN FERRAIN	10 PASS
39				80200	PERONNE	10 PASS
40				62770	AUCHY LES HESDIN	10 PASS
41				59200	TOURCOING	10 PASS
42				59960	NEUVILLE EN FERRAIN	10 PASS
43				59100	ROUBAIX	10 PASS
44				80240	VILLERS FAUCON	10 PASS
45				59282	DOUCHY LES MINES	10 PASS
46				80200	PERONNE	10 PASS
47				62280	ST MARTIN BOULOGNE	10 PASS
48				59800	LILLE	10 PASS
49				80200	PERONNE	10 PASS
50				02400	CHATEAU THIERRY	10 PASS
51				59200	TOURCOING	10 PASS
52				62110	HENIN BEAUMONT	10 PASS
53				80740	LE RONSSOY	10 PASS
54				02130	FERE EN TARDENOIS	10 PASS
55				02350	LIESSE NOTRE DAME	10 PASS
56				62370	ST FOLQUIN	10 PASS
57				59200	TOURCOING	10 PASS
58				59630	BOURBOURG	10 PASS
59				59200	TOURCOING	10 PASS
60				02400	CHATEAU THIERRY	10 PASS
61				59630	BOURBOURG	10 PASS
62				02400	CHATEAU THIERRY	10 PASS
63				62250	MARQUISE	10 PASS
64				02880	CROUY	10 PASS
65				80200	PERONNE	10 PASS
66				80200	PERONNE	10 PASS
67				62100	CALAIS	10 PASS
68				59200	TOURCOING	10 PASS
69				62126	WIMILLE	10 PASS
70				59200	TOURCOING	10 PASS
71				59630	BOURBOURG	10 PASS
72				02130	FERE EN TARDENOIS	10 PASS
73				02400	CHATEAU THIERRY	10 PASS
74				59000	LILLE	10 PASS
75				59200	TOURCOING	10 PASS

ANNEXE 1 de l'arrêté collectif d'attribution de pass numériques n°
Liste des personnes à qui il est attribué un carnet de pass numériques

23007654

	N° dossier	NOM	Prénom	CP	Commune	Type Carnet Attribué
76				59420	MOUVAUX	10 PASS
77				02000	LAON	10 PASS
78				80150	ESTREES LES CRECY	10 PASS
79				59200	TOURCOING	15 PASS

28 00 7654

ANNEXE 2 de l'arrêté collectif d'attribution de pass numériques n°
Liste des personnes dont la demande de pass numériques fait l'objet d'un refus
(demande inéligible ou incomplète)

N° dossier	Nom	Prénom	CP	Ville	Motif du refus
			59770	MARLY	Dossier demeurant incomplet malgré les relances
			02800	ACHERY	Dossier demeurant incomplet malgré les relances
			62730	MARCK	Dossier demeurant incomplet malgré les relances
			62150	BAJUS	Dossier demeurant incomplet malgré les relances
			97600	MAMOUDZOU	Hors Hauts-de-France
			62380	DOHEM	A déjà bénéficié de 10 pass numériques
			59300	AULNOY LEZ VALENCIENNES	Dossier demeurant incomplet malgré les relances
			02240	RIBEMONT	Dossier demeurant incomplet malgré les relances